

Le gouvernement accepte
les demandes pour les :

Commissions, conseils et organismes juridictionnels

En Nouvelle-Écosse, il existe plus de 30 commissions, conseils et organismes juridictionnels provinciaux. Ces commissions, conseils et organismes jouent différents rôles et protègent des intérêts divers. Les conseils juridictionnels ont des fonctions quasi-judiciaires. Ils examinent la preuve, formulent des constatations en fait et en droit, et prennent des décisions qui ont une incidence sur la liberté, la sécurité ou les garanties juridiques d'une personne. Les membres des conseils doivent mettre en pratique les principes juridiques ainsi que les principes professionnels et techniques pour prendre les décisions qu'ils doivent prendre.

Les demandeurs doivent avoir fait preuve des qualités suivantes dans leur travail professionnel, dans leur travail bénévole ou dans d'autres expériences de vie :

- Respect de la dignité essentielle de toutes les personnes, peu importe leur situation, et engagement envers la diversité et l'égalité en matière d'emploi
- Capacité de voir les choses dans leur ensemble et de travailler en équipe, d'écouter les autres, de résoudre les problèmes de façon constructive, de prendre des décisions objectives et justes, et d'obtenir un consensus en temps opportun
- Capacité de traiter professionnellement l'information confidentielle et de nature délicate
- Capacité de communiquer efficacement et de rédiger des rapports clairs et concis pour le conseil
- Reconnaissance par les pairs ou par la communauté des normes éthiques très élevées et de l'intégrité dans les interactions professionnelles et personnelles

La priorité sera accordée aux demandeurs qui possèdent une expérience antérieure relative aux questions dont le conseil respectif doit traiter. En plus des critères énoncés ci-dessus, tout président d'un conseil juridictionnel doit démontrer des aptitudes, préférablement à titre de président de conseil ou d'assemblée, à diriger des groupes afin de résoudre des problèmes de façon constructive et de mener à des décisions justes et unanimes.



Les postes suivants sont à pourvoir :

Agriculture

- Farm Practices Board : (2) Président + 1 membre
- Natural Products Marketing Council : (1) Membre

Services communautaires

- Adoption Appeal Committee : (1) Membre
- Assistance Appeal Board :
Cap-Breton (3) Membres
Cumberland/Colchester (1) Membre
Municipalité régionale d'Halifax (2) Membres
Pictou/Antigonish/Guysborough (3) Membres
Ouest (5) Membres

Éducation

- Education Act Appeal Board : (1) Membre
- Private Career Colleges Board : (1) Arbitre
- Student Assistance Higher Appeal Board : (1) Membre étudiant

Environnement et Travail

- Construction Industry Panel : (3) 2 membres suppléants de la direction, 1 membre suppléant des travailleurs
- Crane Operators Appeal Board : (3) 1 opérateur de grue certifié, 1 ingénieur professionnel suppléant (mécanique), 1 propriétaire de grue ou représentant de propriétaire suppléant
- Elevators and Lifts Appeal Board : (6) 1 entrepreneur inscrit, 1 entrepreneur inscrit suppléant, 1 mécanicien, 1 mécanicien suppléant, 1 propriétaire ou représentant de propriétaire, 1 propriétaire ou représentant de propriétaire suppléant
- Nova Scotia Building Advisory Committee : (3) 1 représentant de la Construction Association of Nova Scotia, 2 membres
- Nova Scotia Labour Relations Board : (11) 8 membres suppléants des travailleurs, 2 membres suppléants de la direction, 1 membre de la direction
- Occupational Health and Safety Appeal Panel : (5) 3 membres employeurs et 2 membres employés
- On-Site Services Advisory Board : (1) 1 membre à titre personnel (Nota : le président et le vice-président sont choisis parmi les membres)
- Power Engineers and Operators Appeal Committee : (3) 1 propriétaire ou représentant de propriétaire suppléant, 1 ingénieur professionnel suppléant (mécanique), 1 mécanicien de centrale suppléant

Finances

- Commission des valeurs mobilières de la Nouvelle-Écosse : (3) Membres (les postes à combler incluent le poste de vice-président)

Santé

- Psychiatric Facilities Review Board : Avocats, psychiatres et autres membres (représentation des autres membres : la priorité sera accordée aux clients antérieurs et actuels du système de santé mentale)

Justice

- Criminal Code Review Board : (1) Membre

Ressources naturelles

- Primary Forest Products Marketing Board : (7) 3 membres, 3 membres suppléants et 1 vice-président

Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités

- Regional Assessment Appeal Court : 25 (Membres)

Si vous êtes intéressé à apporter une importante contribution à la province, veuillez soumettre votre curriculum vitae ou votre demande, présentant clairement vos titres et compétences et l'expérience pertinente, au :

Bureau du Conseil exécutif
One Government Place, 6^e étage, 1700, rue Granville
C.P. 2125, Halifax (N.-É.) B3J 3B7
Télécopieur : 902-424-0667 Courriel : execounc@gov.ns.ca
Toutes les demandes seront conservées dans nos dossiers pendant deux ans.

Date limite : le 24 novembre 2006

Pour obtenir plus d'information sur chaque conseil et chaque poste à combler, ainsi qu'un formulaire de demande, consultez le site Web du Conseil exécutif à l'adresse www.gov.ns.ca/exec_council ou communiquez avec nous par téléphone au 902-424-4877 ou au numéro sans frais 1-866-206-6844.

La Province de la Nouvelle-Écosse s'engage à faire preuve d'action positive pour promouvoir la participation équitable des personnes autochtones, des femmes, des personnes handicapées et des membres des groupes raciaux visibles là où ils sont sous-représentés.

On encourage les demandeurs qui souhaitent s'identifier comme candidats possibles à une nomination dans le cadre de l'action positive à bien vouloir le faire.